

Lettre Pastorale DE SON EMINENCE LE Cardinal Mercier

Archevêque de Malines Primat de Belgique

SUR LE PATRIOTISME ET L'ENDURANCE

(Suite)

Les droits de la conscience sont souverains: il est indigne de nous, de nous retrancher derrière un simulacre de résistance.

Nous ne regrettons pas notre premier élan, nous en sommes fiers. Ecrivant à une heure tragique, une page solennelle de notre histoire, nous l'avons voulue sincère et glorieuse.

Et nous saurons tant qu'il le faudra, faire preuve d'endurance.

L'humble peuple nous donne l'exemple. Les citoyens de toutes les classes sociales ont prodigué leurs fils à la patrie; mais lui, surtout, souffre des privations, du froid, peut-être de la faim. Or, si je juge de ses sentiments en général, par ce qu'il m'a été donné de constater dans les quartiers populaires de Malines et dans les communes les plus affligées de mon diocèse, le peuple a de l'énergie dans sa souffrance. Il attend la revanche, il n'appelle point l'abdication.

L'épreuve est, dans les mains de la toute-puissance divine, une arme à deux tranchants.

Si vous vous révoltez contre elle, elle vous blessera à mort. Si vous courbez la tête et l'acceptez, elle vous sanctifiera.

"Dieu nous éprouve, dit l'Apôtre saint Jacques, mais ce n'est jamais Lui qui nous incite au mal. Tout ce qui vient de Lui est bon; tout ce qui descend du ciel vers nous est, dans le dessein de Dieu, un jet de lumière et une marque d'amour. C'est nous qui, obéissant à l'attrait de passions désordonnées, transformons parfois les bienfaits de la Providence en un poison mortel."

"Heureux, conclut l'apôtre, qui supporte avec patience ses tribulations: car, après qu'il aura fait preuve d'endurance, il recevra la couronne immortelle promise par Dieu à ceux qui l'aiment." (4)

Trêve donc à nos murmures, mes Frères.

Volontiers, je vous appliquerais les paroles que l'apôtre saint Paul, dans sa lettre aux Hébreux, adressait à tous les chrétiens, en leur rappelant l'exemple de l'immolation sanglante de Notre Seigneur sur sa croix: "Vous n'avez pas encore résisté jusqu'au sang, leur disait-il: "Nundum usque ad"

"sanguinem restitistis" (4). Ce n'est pas seulement cet exemple universel et transcendant du Calvaire que je vous invite à regarder, c'est celui aussi de nos 30.000, peut-être 40.000 soldats qui ont versé leur sang pour la patrie. En regard de ces braves, dites-moi, vous qui êtes momentanément privés de votre confort habituel, de vos journaux, de vos facilités de voyages, de vos communications de familles, qu'avez-vous enduré, qu'avez-vous souffert?"

Que le patriotisme de notre armée, que l'héroïsme de notre Roi, de notre Reine bien-aimée, si touchante dans sa grande âme, nous servent de stimulant et de soutien! Ne nous plaignons pas; ne nous plaignons plus.

Méritons notre libération. Hâtons-la par notre vertu plus encore que par les prières de nos lèvres.

Courage, mes Frères, la souffrance passera; la couronne de vie pour nos âmes, la gloire pour la nation ne passeront pas.

Je ne vous demande point, remarquez-le, de renoncer à aucune de vos espérances patriotiques.

Au contraire, je considère comme une obligation de ma charge pastorale de vous définir vos devoirs de conscience en face du pouvoir qui a envahi notre sol et qui, momentanément, en occupe la majeure partie.

Ce pouvoir n'est pas une autorité légitime. Et, dès lors, dans l'intime de votre âme, vous ne lui devez ni estime, ni attachement, ni obéissance.

L'unique pouvoir légitime en Belgique est celui qui appartient à notre Roi, à son gouvernement, aux représentants de la nation. Lui seul est pour nous l'autorité. Lui seul a le droit à l'affection de nos cœurs, à notre soumission.

Deux-mêmes les actes d'administration publique de l'occupant seraient sans vigueur, mais l'autorité légitime ratifie tacitement ceux que justifie l'intérêt général et de cette ratification seule leur vient toute leur valeur juridique.

Des provinces occupées ne sont point de la Galicie n'est province russe, la Belgique n'est province allemande.

Néanmoins, la partie occupée du pays est dans une situation de fait, laquelle doit loyalement subir. La plupart de nos villes se sont rendues à l'ennemi. Elles sont tenues de respecter les conditions souscrites de leur reddition.

Des le début des opérations militaires, les autorités civiles du pays recommandèrent avec instance aux particuliers de s'abstenir d'actes d'hostilité envers l'armée ennemie. Ces recommandations restent en vigueur.

Notre armée à seule, en partage avec les vaillants bataillons de nos alliés, l'honneur et la charge de la défense nationale. Sachons attendre d'elle la délivrance définitive.

Envers les personnes qui dominent par la force militaire notre pays et qui, dans le fond de leurs consciences, ne peuvent pas ne pas admirer l'énergie chevaleresque avec laquelle nous avons défendu et défendons notre indépendance, ayons les égards que commande l'intérêt général. Plusieurs d'entre elles protestent qu'elles veulent aujourd'hui, dans la mesure où elles le pourront, atténuer nos épreuves et aider à la reprise, parmi nous, d'un minimum de vie publique régulière. Respectons les règlements qu'elles nous imposent, aussi longtemps qu'ils ne portent atteinte ni à la liberté de nos consciences chrétiennes, ni à notre dignité patriotique. Ne faisons pas consister le courage dans la bravade, ni la bravoure dans l'agitation.

Vous, en particulier, mes bien chers, Confères dans le sacerdoce, soyez à la fois et les meilleurs gardiens du pa-

triotisme, et les soutiens de l'ordre public. Sur les champs de bataille, vous avez été magnifiques. Le Roi et l'armée admirent l'intrépidité de nos aînés militaires en face de la mort, la charité de nos ambulanciers et de nos brancardiers. Vos évêques sont fiers de vous.

Vous avez beaucoup souffert. Vous avez été durement calomniés. Soyez patients. L'histoire vous vengera. Dès aujourd'hui, j'y apporte mon témoignage. Partout où je l'ai pu, j'ai apporté mon témoignage. Partout où je l'ai pu, j'ai interrogé les populations, le clergé, notamment un nombre déjà considérable de prêtres qui avaient été déportés dans les prisons d'Allemagne et d'un sentiment humanitaire, auquel je me plais à rendre hommage, a remis en liberté. Or, j'affirme sur l'honneur et je suis prêt à déclarer sous la foi du serment que je n'ai pas jusqu'à présent, rencontré un seul ecclésiastique, séculier ou régulier, qui ait excité la population civile à se servir d'armes contre l'ennemi. Tous, au contraire, ont obéi fidèlement aux instructions épiscopales qu'ils avaient reçues, dès les premiers jours d'aout, et qui leur prescrivait d'usur de leur influence morale auprès de nos populations, pour les porter au calme et au respect des règlements militaires.

Persévérez dans ce ministère de paix qui est pour vous la forme la plus saine du patriotisme.

Acceptez de grand cœur les privations que vous avez à subir.

Simplifiez encore, si vous le pouvez, votre vie. L'un des vôtres, réduit par le pillage, à un état voisin de la misère, me disait, ces derniers jours: "Je vis maintenant comme je voudrais avoir vécu toujours."

Multipiez les efforts de votre charité, corporelle et spirituelle. A l'exemple du grand Apôtre, "laissez-vous assiéger chaque jour par les soucis que vous donne votre église; que personne ne dépérisse sans que vous dépérissiez; que personne ne tombe, sans que vous vous sentiez vous-même tout en feu" (2).

(2) Phil., IV, 8-9.

(La suite à demain.)

TEMPERATURE

Thermomètre de E. Claudel, Opticien, Successeur de E. L. Claudel, 178 rue de Canal, Nouvelle-Orléans, La.

Mardi 11 Mai 1915.

Table with 3 columns: Time, Fahrenheit, Centigrade. Rows: 7 heures du matin, Midi, 3 p. m., 6 p. m.

BULLETIN FINANCIER

Change. New York - Sterling, bankers, demand 47 3/4 @ 47 7/8. Francs, bankers, demand 50 3/4.

Colon. Middling Galveston 8.30, Savanna 8.75, Charleston 9.00, Norfolk 9.50, Boston 10.10, Philadelphia 9.85, Memphis 9.15, Augusta 9.15, St. Louis 9.40, Houston 9.00, Little Rock 8.75, Dallas 8.75, Montgomery 8.75.

Ventes. Entre le 8 m. et 11:45 p. m. - 81,000 Louisiana 4 1/2, 105 1/2 @ 105 3/4. 81,000 Louisiana 4 1/2, 105 1/2 @ 105 3/4. 87,000 Public Improvement 1900 @ 90 1/2. 81,000 American Cities Co. 5 @ 85. 81,000 N. O. Ry. and L. Co. 4 1/2 @ 75 1/2. A: 1:45 p. m. - 81,000 Edison El. Co. 1st mtg. 35 @ 400 1/4.

Bons Divers. Street Railroads - 8 1/2 @ 100. American Cities 5-6 @ 100. Blum Ry. L. and P. ref. ex. 95 @ 95 1/2. Canal and Gasborne R. R. 68 @ 100. Edison El. Co. 1st mtg. 35 @ 400 1/4. Port Worth P. and L. 1st mtg. 50 @ 97 1/2. Houston L. and P. Co. 100 mtg. 50 @ 97. Knoxville Traction Co. 100 @ 100. Knoxville Ry. and L. Co. 100 @ 100. Knoxville Ry. and L. Co. ref. ex. 95 @ 95 1/2. Little Rock Ry. and El. Co. 35 @ 100 1/2. Little Rock Ry. and El. Co. 65 @ 100 1/2. Memphis St. Ry. Co. 35 @ 100 1/2. Meridian Ry. and L. Co. 1st mtg. 50 @ 97 1/2. Nashville Ry. and L. Co. 35 @ 100 1/2. N. O. and Carrollton R. R. 55 @ 100 1/2. N. O. City and Lake R. R. 35 @ 100 1/2. N. O. City R. R. gen. mtg. 100 @ 102 1/2. N. O. Ry. and L. Co. 4 1/2 @ 75 1/2. N. O. Ry. and L. Co. 55, series A @ 65. Miscellaneous - Alden Mills 1st mtg. 65 @ 100. State and City - City 1st mtg. 50 @ 97 1/2. Public Improvement, 1900 @ 90. Public Improvement, new @ 85. 80.

PHONE HEMLOCK 3473-W Allen H. Genères ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

1002 RUE MOSS Nouvelle-Orléans

PERSONNEL. Col. Hugues J. de la Vergne à transférer son étude d'avocat au Bureau de l'Abelle, 283 rue Chartres. Téléphone, Main 3487.

DEMANDES. ORLEANS AUTO SCHOOL - Pour \$15 de paiement, nous vous donnons un cours complet qui vous met en mesure de conduire et de réparer les voitures automobiles. Nous vous procurons un permis de chauffeur et nous vous trouvons de l'emploi. 636 rue Julia. 25 sept-120.

ON DEMANDE - Solliciteurs pour vendre l'annuaire de secours aux Belges, au prix de cinquante cents pièce. Vous gagnez dix cents par chaque annuaire vendu. Le total de cette vente servira à l'acquisition de vivres et de vêtements pour les femmes et les enfants Belges nécessiteux. Votre travail peut sauver la vie de plusieurs innocents dans le besoin. Ecrire au "Belgian Calendar Committee, 18 West 34th Street, New York."

ON desire acheter, un secrétaire ancien en sautoir avec ornements en cuivre. S'adresser 323 Chartres, au directeur. 9 mars-11.

A LOUER - Villa de la Vergne, sur la Bogne, 925 rue de Covington, L. B. S'adresser 323, rue de Chartres. 9.

A LOUER - De belles chambres garnies, 283 rue St-Louis.

FREDERICKS & WOODFORD, Propriétés Foncières et Encadrements. 281 rue Commerce. Téléphone Main 1124. 30 sept-120.

AMUSEMENTS. Opheum. Phone Main 323. Prix: Matinée, 2:30 - 50 à 75 cts. Soirée, 8:30 - 10 à 75 cts. MATÉRIEL TOUTS LES JOURS.

BESSIE WYNN. W. Borek Ensemble. James Thompson & Co. Linton & Lawrence. Smith-Kaufman Co. Arabian Acrobats. Le Moen & Dupreere. Opheum Travel Weekly. Opheum Orchestra.

Grand Festival Annuel du PARC DE VILLE. JEUX, AMUSEMENTS, DÉPART DE LA FÊTE D'ARTIFICES et dans... 25 mai, 26 et 27 mai. Matinée, 2:30 - 50 à 75 cts. Soirée, 8:30 - 10 à 75 cts. MATÉRIEL TOUTS LES JOURS.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSMANIQUE. SERVICE POSTAL. DÉPART NEW YORK pour BORDEAUX. ROCHEFORT... 15 mai, 3 p. m. NIAGARA... 22 mai, 3 p. m. CHICAGO... 29 mai, 3 p. m. ENFAGE... 5 juin, 3 p. m.

F. J. ORELLA, AGENT GÉNÉRAL. 283 rue Commerce, Nouvelle-Orléans.

F. LAUDUMNEY & CO., Ltd. Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs. 1108-1112 RUE NORD REMPARS. PHONE HEMLOCK 468.

"vautour qui leur déchirera la chair! "Voilà ce que j'ai voulu, ma mère. "Voilà ce que j'ai fait. "Suzanne pourra passer les mers, venir à moi, qui ne me cacherais pas. "et pourquoi le ferais-je? - elle n'obtiendra pas un mot de réponse. "Je la verrais sur le point d'expirer, "que je ne désarmerais pas. "Souffrances pour souffrances, sang pour sang! "Elle se roulerait à mes pieds que je ne l'accueillerais que par un ricane ment de fou, que par des mots outragants! "Oui, de fou, pauvre mère, car à certaines heures, je suis encore assés insensé pour songer à elle, assez lâche pour la regretter. "N'en parlons plus, car c'est réveiller le passé, c'est raviver ma colère, comme on ravive le feu en remuant les cendres d'un brasier. "J'ai honte de tant de faiblesse et je prougie de moi-même. "Cette maladie passera. "J'en ai la certitude. "J'ai des heures de tranquillité, mais à la condition de me fatiguer par le travail et d'en détourner ma pensée. "Maintenant, chère et bonne mère, tu sais tout. "Garde mon secret envers tous. "Mais ne tremble pas pour cette infortunée. "Elle est heureuse, j'en ai la certitude. "Tu ne doutes pas que je serais désespéré moi-même si par ma faute elle devait souffrir.

"Trop jeune encore, elle a déjà sans doute oublié le passé. "Plus tard, je veillerai sur elle et j'assurerais son avenir et sa sécurité! "Qui peut savoir d'ailleurs ce que nous serons dans quelques années? "Ne songeons qu'au présent. "Il nous donne assez de soucis et de tristesses. "Je ne suis pas un bourreau, tu le sais bien. "Je suis une victime. "Je te devais cette confession. "Je n'ai pas voulu attendre davantage. "Je t'écris ces lignes dans la nuit, au bruit du train qui fuit dans les ténèbres. "Je vais essayer de dormir moi-même, près de ce pauvre Jacques que je regarde. Il sourit, et peut-être est-ce à sa mère qu'il revêt dans un rêve! "Misérable femme, que de mal elle nous a fait! "Je te vois bien aussi, moi chère mère, et je l'envoie un baiser, le baiser d'un bon fils qui voudrait le savoir heureuse et qui cependant l'a causé bien involontairement une grande douleur, dont je te demande pardon à genoux."

Les terres noires de Saint-Boniface et de Winnipeg, si propices à la grande culture des céréales, les immenses étendues de prairies faciles à améliorer, étaient remplacées par des forêts et des plaines moins riches mais plus habitées. Elles offraient au passage des bourgs pittoresques décorés de noms où les saints du calendrier français se retrouvaient: Saint-Jean, Saint-Martin, Sainte-Thérèse, Sainte-Marthe ou Saint-Joseph. Leurs clochers jalonnaient pour ainsi dire l'horizon, égayé de la façade des maisons blanches. Romain Lambert et son fils avaient pour compagnon de voyage un habitant d'Ottawa qui se faisait un plaisir de leur donner tous les renseignements nécessaires. C'était un bourgeois tout rond, au visage débonnaire et souriant, qui les avait rejoints à Port-Arthur, où il était allé pour ses affaires. Le Port-Arthur, qui n'a pas été illustré comme son homonyme de l'Extrême-Orient par de hauts faits de guerre russes ou japonais, est situé sur la ligne du Canadian Pacific, dans une position privilégiée, au bord du lac Supérieur, entre Winnipeg et Ottawa. C'était alors une ville naissante, à laquelle ses fondateurs prophétisaient, non sans raison, les plus hautes destinées. Winnipeg et Port-Arthur, selon le citoyen d'Ottawa, devaient se disputer la suprématie du trafic sur les in-

CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER REIMS. (Étiquette L'Étoile Comme Garantie) PAUL GELPI & FILS AGENTS. 227 Rue Decatur Nouvelle-Orléans. En faisant vos commandes mentionnez l'Abelle, S. V. P. VENTES AUX ENCHÈRES. Par W. H. FITZPATRICK. ANNONCE JUDICIAIRE. Succession d'André Hero Jr., No. 108,431, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B. - En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 17 mai 1915, dans l'affaire ci-dessus intitulée, sera vendu aux enchères publiques, au rez-de-chaussée du No. 425 rue Carondelet, entre les rues Poydras et Perdido, LUNDI, le 24 mai 1915, à 11 heures du matin, un grand coffre-fort avec combinaison, une montre et chaîne en or et un bouton de manchette en diamant, le même jour et à la même date à midi, au numéro No. 3441 rue Dryades, au coin de ces rues, des meubles et autres mobiliers décrits dans l'inventaire de ces procédures. Conditions: Comptant. W. H. FITZPATRICK, Greffier. Enchantre, Bureau No. 382 rue Baronne, mai 12 16 23 24.

Le Train de New York. Quitte la Station Terminale à 7:30 P. M. DIRECTEMENT A 19 32me rue et la 7me Avenue Un lit de Broadway. Éclairé à l'Électricité. Excellent Service de Wagon Restaurant. "A La Carte" Bureau des Billets. 214 RUE ST. CHARLES. Dépôt: Station Terminale, rue du Canal. PHONE MAIN 293.

New Orleans Great Northern R.R. EXCURSIONS (Trains de Plaisir) Tous les Dimanches et Mercredis À LA PAROISSE DE SAINT TAMMANY Le climat le plus salubre des États-Unis. Trains de plaisir à Bogalusa "LA VILLE MAGIQUE DU SUD."

Grand Festival Annuel du PARC DE VILLE. JEUX, AMUSEMENTS, DÉPART DE LA FÊTE D'ARTIFICES et dans... 25 mai, 26 et 27 mai. Matinée, 2:30 - 50 à 75 cts. Soirée, 8:30 - 10 à 75 cts. MATÉRIEL TOUTS LES JOURS.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSMANIQUE. SERVICE POSTAL. DÉPART NEW YORK pour BORDEAUX. ROCHEFORT... 15 mai, 3 p. m. NIAGARA... 22 mai, 3 p. m. CHICAGO... 29 mai, 3 p. m. ENFAGE... 5 juin, 3 p. m.

Une vraie Villégiature Préparée PAR LES FRISCO LINES AGENT DES BILLETS 227 rue St-Charles. Informez-vous près de lui avant de partir pour l'Ouest, au sujet du nouveau service de Californie et des prix. QUEEN-CRESTLINE ROUTE

PAR LE SHERIF CIVIL. ANNONCE JUDICIAIRE. Vente du contenu et installations, etc., d'un bar, un billard à poches, une caisse vaisselle, licencés de l'état et de la ville pour 1915. Mme Josephine Villeneuve, épouse de John B. Laplace, ex. Diabold & Leveque.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 119,434 - En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 17 mai 1915, j'ai vendu aux enchères publiques, aux lieux désignés et d'iceux, le LUNDI 17 mai 1915, à 11 heures et demie du matin, les propriétés suivantes, savoir: Sur les lieux No. 201 rue de Bourgogne, au coin de la rue des Français, l'entier contenu, installations, fonds de commerce, etc., du bar des dits lieux, d'après l'inventaire classé et formé de plusieurs articles de détail, enregistré, une licence d'état pour bar pour 1915 de \$200, une licence de la ville pour 1915 de \$200. Salée dans l'affaire ci-dessus. Conditions - Comptant sur les lieux. J. HENRI L. FÉLIX, Greffier. Avocat pour la demanderesse, mai 6 12 13.

AVIS DE SUCCESSIONS. Succession de Louis A. Pepin. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 119,434 - Division A - Avertissement que Marie L. Vignes, veuve de Louis A. Pepin, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Louis A. Pepin, décédé, intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont des droits ou prétentions sur les biens de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons de leur opposition, et de les faire inscrire au compte final présenté par Henry P. Dart, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvée et homologuée. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. M. C. SONNAT, Avocat. 12 mai 11 12.

Succession de Frédéric Paul Nolau. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 119,371 - Division E - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons de leur opposition, et de les faire inscrire au compte final présenté par Marie Carle T. Deslandes, veuve en premier mariage d'André Nolau, maintenant l'épouse de Charles Williams, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvée et homologuée et les fonds distribués conformément à la loi. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. DART, KERNAN & DART, Avocats. mai 13 12 21.

Succession d'Orville C. Mandin. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 73,005 - Division E - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons de leur opposition, et de les faire inscrire au compte final présenté par Marie Carle T. Deslandes, veuve en premier mariage d'Orville C. Mandin, maintenant l'épouse de Charles Williams, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvée et homologuée et les fonds distribués conformément à la loi. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. W. W. YOUNG, Avocat. mai 12 10 21.

Succession d'Orville C. Mandin. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 73,005 - Division E - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons de leur opposition, et de les faire inscrire au compte final présenté par Marie Carle T. Deslandes, veuve en premier mariage d'Orville C. Mandin, maintenant l'épouse de Charles Williams, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvée et homologuée et les fonds distribués conformément à la loi. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. W. W. YOUNG, Avocat. mai 12 10 21.

CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER REIMS. (Étiquette L'Étoile Comme Garantie) PAUL GELPI & FILS AGENTS. 227 Rue Decatur Nouvelle-Orléans. En faisant vos commandes mentionnez l'Abelle, S. V. P. VENTES AUX ENCHÈRES. Par W. H. FITZPATRICK. ANNONCE JUDICIAIRE. Succession d'André Hero Jr., No. 108,431, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B. - En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 17 mai 1915, dans l'affaire ci-dessus intitulée, sera vendu aux enchères publiques, au rez-de-chaussée du No. 425 rue Carondelet, entre les rues Poydras et Perdido, LUNDI, le 24 mai 1915, à 11 heures du matin, un grand coffre-fort avec combinaison, une montre et chaîne en or et un bouton de manchette en diamant, le même jour et à la même date à midi, au numéro No. 3441 rue Dryades, au coin de ces rues, des meubles et autres mobiliers décrits dans l'inventaire de ces procédures. Conditions: Comptant. W. H. FITZPATRICK, Greffier. Enchantre, Bureau No. 382 rue Baronne, mai 12 16 23 24.

PAR LE SHERIF CIVIL. ANNONCE JUDICIAIRE. Vente du contenu et installations, etc., d'un bar, un billard à poches, une caisse vaisselle, licencés de l'état et de la ville pour 1915. Mme Josephine Villeneuve, épouse de John B. Laplace, ex. Diabold & Leveque.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 119,434 - En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 17 mai 1915, dans l'affaire ci-dessus intitulée, sera vendu aux enchères publiques, aux lieux désignés et d'iceux, le LUNDI 17 mai 1915, à 11 heures et demie du matin, les propriétés suivantes, savoir: Sur les lieux No. 201 rue de Bourgogne, au coin de la rue des Français, l'entier contenu, installations, fonds de commerce, etc., du bar des dits lieux, d'après l'inventaire classé et formé de plusieurs articles de détail, enregistré, une licence d'état pour bar pour 1915 de \$200, une licence de la ville pour 1915 de \$200. Salée dans l'affaire ci-dessus. Conditions - Comptant sur les lieux. J. HENRI L. FÉLIX, Greffier. Avocat pour la demanderesse, mai 6 12 13.

AVIS DE SUCCESSIONS. Succession de Louis A. Pepin. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 119,434 - Division A - Avertissement que Marie L. Vignes, veuve de Louis A. Pepin, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Louis A. Pepin, décédé, intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont des droits ou prétentions sur les biens de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons de leur opposition, et de les faire inscrire au compte final présenté par Henry P. Dart, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvée et homologuée. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. M. C. SONNAT, Avocat. 12 mai 11 12.

Succession de Frédéric Paul Nolau. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 119,371 - Division E - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons de leur opposition, et de les faire inscrire au compte final présenté par Marie Carle T. Deslandes, veuve en premier mariage d'André Nolau, maintenant l'épouse de Charles Williams, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvée et homologuée et les fonds distribués conformément à la loi. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. DART, KERNAN & DART, Avocats. mai 13 12 21.

Succession d'Orville C. Mandin. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 73,005 - Division E - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons de leur opposition, et de les faire inscrire au compte final présenté par Marie Carle T. Deslandes, veuve en premier mariage d'Orville C. Mandin, maintenant l'épouse de Charles Williams, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvée et homologuée et les fonds distribués conformément à la loi. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. W. W. YOUNG, Avocat. mai 12 10 21.

Succession d'Orville C. Mandin. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 73,005 - Division E - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons de leur opposition, et de les faire inscrire au compte final présenté par Marie Carle T. Deslandes, veuve en premier mariage d'Orville C. Mandin, maintenant l'épouse de Charles Williams, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvée et homologuée et les fonds distribués conformément à la loi. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. W. W. YOUNG, Avocat. mai 12 10 21.

Le train comprenait des salons, des fumoirs, un restaurant... Rien n'y manquait. Tout ce qui peut charmer le trajet d'un voyage au long cours et en éviter les fatigues s'y trouvaient réunis. Le citoyen d'Ottawa semblait fier de son pays et il avait raison. En quelques heures, il échangea avec son camarade de "char" une foule d'idées qui en firent presque des amis. Et lorsqu'il sut ou cet émigrant avait fixé sa résidence, il lui dit: - Ah! vous êtes l'acquéreur des biens du vieux Salas? - Des terres seulement. - C'était ce qu'il y avait de bon, surtout pour l'avenir. - Vous croyez?... - L'héritier du baron vous a fait un joli cadeau, j'en ai entendu parler. Romain Lambert rectifia: - S'il l'a fait, c'était en connaissance de cause. M. Duchesne... - La crème des hommes... - Lui avait fourni tous les renseignements désirables. - La Gloriette est une magnifique propriété... C'est là que vous demeurerez?... - Oui. - Belle situation. Mais ce ne sera pas votre poule aux œufs d'or. - Où donc est-elle? - Vous revenez de Winnipeg? - Des environs.

qui est fait est fait. La Nouvelle-France se débrouille et s'embellit. Elle enrichira ses fidèles. Et s'animent, il s'écria: - C'est là que les nôtres devraient accourir au lieu de s'entasser les uns sur les autres et de se disputer des parcelles de terrain à peine suffisantes pour les nourrir. Il montra les monts et les vallées qui défilaient sous les yeux des voyageurs et s'écria: - On court après la fortune! Mais elle est là qui attend les amateurs. Des terres, ce n'est pas rare ici. On n'a pas à les payer leur pesant d'or. C'est l'homme qui manque, le travailleur, le laborieux. Pauvre, celui qui a du courage et de la bonne volonté trouve toujours un plus heureux qui lui pour l'aider et le soutenir. Il dit en riant: - Chez nous les distances sont longues, mais vous voyez, on peut les franchir sans peine. C'était vrai. Le train était superbe. L'extérieur des wagons était en acajou; l'intérieur de bois de rose et d'autres essences harmonieusement mélangées. Les banquettes des compartiments se transformaient en lits; des rideaux les séparaient et des glaces permettaient aux élégantes de réparer le désordre du sommeil avant de se rendre aux boudoirs où elles peuvent perfectionner leur toilette avec toutes les facilités nécessaires.